



18 février 2015

Centre d'hébergement collectif de requérants d'asile dans le Haut-Valais

Rencontre entre le Canton et la commune de Viège

(IVS).- Les chefs de Département Esther Waeber-Kalbermatten et Oskar Freysinger ont rencontré une délégation du Conseil communal de Viège pour parler de la situation de l'asile dans le Haut-Valais et plus spécifiquement à Viège. Les commandants de la Police cantonale et de la Police municipale de Viège, ainsi que des représentants de l'Office cantonal de l'asile, participaient également à cette rencontre.

La commune de Viège héberge un centre de requérants d'asile situé à la Kleegärtenstrasse où une soixantaine de personnes, issues d'origines différentes, sont accueillies. Le Conseil municipal de la ville, soucieux de répondre à l'inquiétude de la population résidant à proximité du Foyer de premier accueil, a sollicité une entrevue avec les deux chefs de Département concernés.

Les représentants de la commune de Viège et le commandant de la Police municipale ont fait part lors de cette discussion d'un sentiment d'insécurité ressenti par la population. Ils ont également abordé des problématiques organisationnelles en vue de faciliter la tâche des différents services communaux et demandé que des mesures soient prises notamment dans le domaine de la police du feu. Les deux membres du Gouvernement en ont pris note et ont pour leur part mis en évidence toutes les démarches déjà entreprises par la Police cantonale et par l'Office de l'asile.

Sur le plan de la sécurité, le Foyer est désormais délimité par une enceinte dont l'accès est uniquement réservé aux résidents au moyen d'un système de badge individuel. De plus, les deux entrées sont surveillées par des caméras sous la supervision du personnel administratif de jour et du veilleur de nuit. De même, des contrôles réguliers des résidents et des locaux sont organisés par le personnel du Centre en collaboration avec la Police municipale et la Police cantonale.

Concernant l'occupation des résidents, l'Office de l'asile a créé un centre de formation et d'occupation à Rarogne où des activités quotidiennes sont organisées. Elles peuvent avoir la forme de cours de langue allemande, d'informatique ou encore d'activités manuelles en atelier et en extérieur comme la rénovation de mobilier, des travaux d'entretien des logements occupés par les requérants d'asile ou d'utilité publique, en collaboration avec les communes (piste Vita à Viège, défrichage dans la forêt de Finges, soutien lors de manifestations, etc.). Ce type d'occupation utile à la collectivité permet de véhiculer une image constructive de la population requérante d'asile.

Au terme de la rencontre, les deux Conseillers d'Etat ont remercié les Autorités communales et par leur intermédiaire, la population de Viège, de l'accueil fait aux personnes issues de la migration et de leur compréhension. Ils sont conscients de la difficulté pour la population indigène de cohabiter avec des personnes dont les normes sociales sont parfois très éloignées des leurs. Ils ont réitéré leur soutien à la commune en cas de nécessité.



En conclusion, Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten et M. le Conseiller d'Etat Oskar Freysinger ont rappelé le mandat donné au canton du Valais par la Confédération. Le Valais a l'obligation de prendre en charge un quota de 3,90 % de l'ensemble des arrivées de requérants d'asile en Suisse. La répartition actuelle des quelque 1'962 requérants d'asile, en proportion de la population valaisanne se présente comme suit : 0,50 % dans le Haut-Valais, 0,75 % dans le Valais central et 0,52 % dans le Bas-Valais.

Personnes de contact :

- **Le Conseiller d'Etat Oskar Freysinger pour les questions liées à la sécurité – Tél. 027 606 40 05**
- **La Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten pour les questions liées de l'hébergement et les programmes d'occupation – Tél. 079 248 07 80**